

Commission du Titre de Séjour du Finistère

Sont à désigner : **2 élus**, répartition des sièges :

- **1 maire titulaire**

- **1 maire ou son adjoint suppléant**

Fréquence : 2 réunions par an sur Quimper

Durée du mandat : 3 ans

Désignation AMF 29 :

Titulaire	Suppléant
M. Jean-Marie LE BRET <i>Maire de PONT-AVEN</i>	M. Yann GUEVEL <i>17^e Adjoint au Maire de BREST</i>

Mise à jour : 4 mai 2018